

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant la vente de
la Collection Longlart, à
Paris.

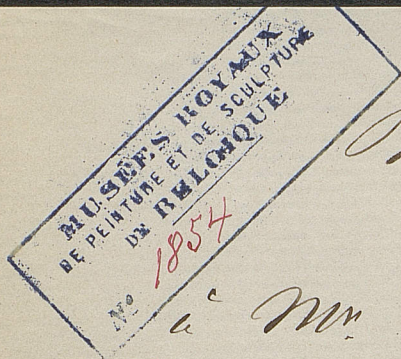
96. 1854.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

1854
Vente de la Collection Longlart à Paris.



Bruxelles, 3 février 1879

à Mr. Charles Pillen
Commissaire - Priseur

10. Rue de la Grange Batelière
Paris.

J'ai communiqué à la Commission des Musées la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet d'un tableau de Paul Potter, qui se trouve parmi les ouvrages de la Collection Leuglart.

La Commission Directeur me charge, Mr, de vous adresser ses remerciements pour votre obligeante information et de vous dire qu'un de ses Membres se rend à Paris

pour visiter la Collection
Lengbach.

veult. je vous prie, etc.
agréer l'ap. de mon C^{te} & c^{te}
distingué.

Le Secrétaire.

Sty

Shutehouse June 1879
7 rue Chaptal

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BRUXELLES
1854

Mon cher Monsieur Heenon -
Je vous envoie en l'apportant -
Je suis allé deux fois pour voir
le Saint Pierre, car la première
fois on ne voyait pas assez
clair, et vous m'en avez apprécié
à ce sujet.

C'est un très bon tableau
dans le style et l'exécution; il
est d'une très-belle qualité,
et d'une très-belle conservation,
mais un peu noir.

Les tableaux de ce maître
étant très rares, & par conséquent
difficiles à trouver, je crois que
ce serait un bon acquittement
pour votre musée.

Je vous envoie, cher Monsieur,
l'assurance de mes meilleurs
sentiments

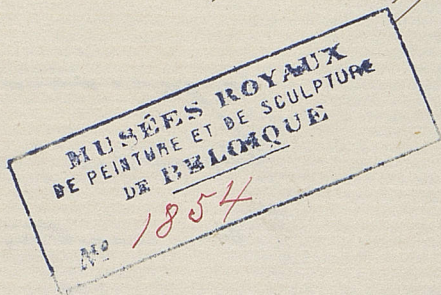
J. H. Wellens

CHARLES PILLET,

Commissaire Priseur,

10. Rue de la Grange Batelière.

Paris, le 21 janvier 1854



Monsieur

Je prends la liberté d'appeler
votre attention sur un tableau
de Paul Potter faisant partie
de la collection Lempart que
je dois vendre le 6 février et
dont le catalogue (avec mon car
port) vous a été adressé.

Le tableau, très authentique
bien entendu, est d'une très
bonne qualité et d'une entière
conservation. C'est en un mot
un très bel échantillon de ce
maître que, je crois, n'est pas

représentée dans votre
Musée, si riche d'ailleurs
en autres merites.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma haute et
distinguer

J. H. L. 67

LE JOURNAL DES ARTS

ABONNEMENTS

Paris et départements
UN AN, 20 FR. — SIX MOIS, 10 FR.
Etranger
UN AN, 23 FR. — SIX MOIS, 15 FR.

CHRONIQUE DE L'HOTEL DROUOT

Directeur-Gérant : Aug. DALLIGNY

ABONNEMENTS

Paris et départements
UN AN, 20 FR. — SIX MOIS, 10 FR.
Etranger
UN AN, 23 FR. — SIX MOIS, 15 FR.

SOMMAIRE

A nos lecteurs.

Bulletin des expositions et des ventes.

Ventes prochaines : Collection Lenglard. — Pierre Dubois.

Informations.

Le Charlemagne de Louis Rochet.

Echos et nouvelles.

A propos du Règlement. — Aug. Dalligny.

Actes officiels.

Règlement du Salon annuel.

L'art contemporain au pavillon de Flore. — X.

Nécrologie.

Programme de l'Exposition de Bordeaux.

Annonces.

A NOS LECTEURS

Nous aurions voulu ne pas écrire de programme, car rien n'est plus aisé que de remplir un programme de séduisantes promesses, qui n'en sont que plus difficiles à tenir par la suite. Mais, en y réfléchissant, nous avons pensé qu'il était indispensable pour nos lecteurs et pour nous, de dire quel est le but que se propose le *Journal des arts* et à quel public il s'adresse.

Nous le ferons simplement et en quelques mots.

A côté des grandes Revues comme la *Gazette des Beaux-arts*, l'*Art*, l'*Artiste* et autres, qui, par le charme de leurs gravures et l'attrait d'une rédaction aussi érudite que brillante, tiennent incontestablement le premier rang parmi les publications artistiques, il nous a semblé qu'il y avait une place modeste et utile à prendre, un vide à combler, en traitant à un point de vue plus pratique des choses qui intéressent à la fois les artistes, les amateurs de tableaux ou de curiosités, et ceux qui s'occupent de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Art décoratif et industriel.

Pour ce qui concerne les artistes, nous donnerons le compte-rendu du Salon annuel; puis celui des expositions qui, avec le concours de l'Etat, se feront à l'Ecole des beaux-arts, ou ailleurs sur l'initiative individuelle des amateurs et des peintres, appelée, si nous ne nous trompons, à jouer un rôle de plus en plus actif dans les rapports des artistes avec le public.

Dans ces comptes-rendus, derrière les noms déjà célèbres, vers lesquels l'attention se porte d'elle-même, nous rechercherons surtout les jeunes talents et les réputations naissantes que, faute de place sans doute, la grande presse néglige forcément. Nous nous appliquerons à mettre leurs œuvres en lumière; nous applaudirons à leurs efforts; nous les suivrons dans les expositions de province et, autant qu'il nous sera possible, dans celles de l'étranger. Afin de leur venir en aide, dans la mesure de nos moyens, nous publierons, en temps utile, le programme de ces expositions.

Par de nombreux extraits de journaux, par l'analyse bibliographique des ouvrages parus sur les Beaux-Arts, nous nous tiendrons constamment au courant des nouveautés qui, dans cet ordre d'idées, mériteront d'être connues.

A l'Hôtel Drouot où, pendant huit mois de l'année, se concentre en grande partie le mouvement commercial qui se produit sur les tableaux et les objets d'art, nous serons pour ainsi dire en permanence. En relations journalières depuis près de vingt ans avec les commissaires-priseurs et les experts qui dirigent ce mouvement, nous sommes, autant que possible, au courant de ce qui se passe.

soit, à même d'être exactement renseigné.

Sans parler des annonces insérées à notre quatrième page, les amateurs trouveront en tête de nos colonnes un Bulletin hebdomadaire et complet des principales ventes indiquées soit à l'Hôtel Drouot, soit en ville, soit à la salle Sylvestre, rue des Bons-Enfants où se font, plus particulièrement, le soir, les ventes de livres. La veille des expositions, nous donnerons souvent des appréciations détaillées sur les ventes les plus importantes; et, enfin, les ventes terminées, nous en ferons connaître les prix les plus intéressants.

Nous ne négligerons pas non plus les ventes faites en province ou à l'étranger : nos mesures sont prises pour pouvoir les annoncer assez longtemps à l'avance, et en donner ensuite les résultats.

Quant à l'Art décoratif, devenu, grâce à la sollicitude de l'Union centrale, un objet de préoccupations sérieuses pour tant d'hommes intelligents et dévoués à la gloire comme aux intérêts de notre industrie artistique, et en l'honneur duquel on vient de créer un véritable musée, nous en suivrons toutes les manifestations dans les écoles municipales de dessin de la Ville de Paris, dans les ateliers, et dans les expositions de plus en plus fréquentes qui sans doute ne manqueront pas de lui être consacrées à l'avenir.

Dans tous les cas, nous nous efforçons, avant tout, d'être pour nos lecteurs un journal de renseignements.

AUG. DALLIGNY.

BULLETIN

DES EXPOSITIONS ET DES VENTES

HOTEL DROUOT

Vendredi 31 janvier.

Salle 1. — Exposition d'objets d'art et de curiosités : bijoux, ivoires, armes, orfèvrerie, meubles style Louis XVI, tableaux.

Salle 3. — Exposition de tableaux modernes et aquarelles.

Salle 4. — Vente d'estampes de l'Ecole française du XVIII^e siècle : Baudouin, Chardin, Fragonard, Debucourt. Dessins anciens et modernes. 1^{re} vacation (M^{rs} Maurice Delestre, MM. Danlos et Delisle).

Salle 5. — Vente d'objets d'art, curiosités et ameublements (M^{rs} Oudart, M. Bloche).

Salle 7. — Vente d'objets d'art et tableaux (M^{rs} Quévremont, M. Gaudouin).

Salle 8. — Vente d'objets d'ameublement : Liquidation de la maison Lévy et Worms. (M^{rs} Charles Pillet, M. Mannheim).

Salle 9. — Vente judiciaire d'un riche mobilier. (M^{rs} Emile Fontaine).

Rue des Bons-Enfants, à 7 h. du soir. — Bibliothèque de M. X... littérature et histoire. (M^{rs} Maurice Delestre, M. Labitte).

Au Champ-de-Mars. — La façade du Palais espagnol de la rue des Nations. — Le pavillon de l'agriculture. (M^{rs} Delahaye).

Samedi 1^{er} février.

Salle 1. — Vente d'objets d'art, de curiosités et de tableaux. (M^{rs} Charles Pillet, M. Mannheim).

Salle 3. — Vente de tableaux modernes et aquarelles. (M^{rs} Ch. Oudart et M. O'Doird).

Salle 4. — Vente d'estampes de l'Ecole française du XVIII^e siècle : Baudouin, Chardin, Fragonard, Debucourt. — Dessins anciens et modernes. 2^e vacation.

Dimanche 2.

Salle 2. — Exposition d'objets d'art et de curiosités de la Chine, du Japon, de l'Inde, bronzes divinités Bonshas : collection de M. K.

Salle 3. — Exposition de bijoux anciens, vitrines, argenterie, meubles et tapisseries.

Salle 4. — Exposition de la collection J. Sieurin : vignettes pour illustrations, gravures, dessins, livres illustrés.

Salle 5. — Exposition d'objets d'art et curiosités.

Salle 8. — Exposition d'objets d'art et de curiosités.

Lundi 3.

Salle 1. — Exposition de tableaux anciens.

Salle 2. — Vente d'objets d'art de la Chine, du Japon, bronzes, divinités Bonshas : collection de M. K. (M^{rs} Escribe et M. Bloche).

Salle 3. — Vente de bijoux anciens, vitrines, argenterie et meubles (M^{rs} Oudart et M. Bloche).

Salle 4. — Vente de la collection J. Sieurin (M^{rs} Maurice Delestre et MM. Clément et Labitte).

Salle 5. — Vente d'objets d'art et de curiosités (M^{rs} Quévremont).

Salle 7. — Exposition de meubles, tableaux et porcelaines.

Salle 8. — Vente d'objets d'art et de curiosités (M^{rs} Charles Pillet et M. Mannheim).

Rue des Bons-Enfants, 28, 7 h. 1/2. — Livres et manuscrits composant la bibliothèque héraldique et généalogique de M. Ernest de Rozière (M^{rs} Maurice Delestre et M. Honoré Champion).

Direction des domaines, rue des Ecoles, 2. — Bijoux, armes, meubles, objets divers provenant des greffes de la cour d'appel et du tribunal correctionnel de la Seine.

Mardi 4.

Salle 1. — Vente de tableaux anciens (M^{rs} Oudart et M. Gaudouin).

Salle 2. — Vente de meubles et objets d'art (M^{rs} Escribe).

Salle 4. — Vente de la collection J. Sieurin.

Salle 7. — Vente de meubles, tableaux et porcelaines (M^{rs} Lafontaine).

Salle 8. — Exposition particulière de la collection Lenglard (de Lille). Tableaux flamands et hollandais, « le Coup de vent », par Paul Potter, etc.

Salle 9. — Exposition de tableaux et objets d'art.

Rue des Bons-Enfants, 28, 7 h. 1/2. — Bibliothèque héraldique et généalogique de M. Ernest de Rozière.

Direction des domaines, rue des Ecoles, 2. — Objets provenant des greffes.

Mercredi 5.

Salle 1. — Exposition de tableaux et objets d'art.

Salle 2. — Vente d'un mobilier moderne par suite de décès (M^{rs} Oudart et M. Bloche).

Salle 3. — Exposition d'une grande réunion de curiosités arrivant de l'étranger.

Salle 4. — Vente de la collection J. Sieurin.

Salle 5. — Exposition de tableaux par Pécrus.

Salle 6. — Vente judiciaire de faïences et objets divers. (M^{rs} Coulon).

Salle 8. — Exposition publique de la collection Lenglard.

Salle 9. — Vente de tableaux et objets d'art. (M^{rs} Quévremont).

Rue des Bons-Enfants, 28 7 h. 1/2, Bibliothèque de M. Ernest de Rozière.

Direction des domaines, rue des Ecoles 2 : objets provenant des greffes.

Jeudi 6.

Salle 1. — Vente de tableaux et objets d'art. (M^{rs} Quévremont).

Salle 3. — Vente d'une grande réunion de curiosités venant de l'étranger. (M^{rs} Oudart et M. Bloche).

Salle 4. — Vente de la collection J. Sieurin.

Salle 5. — Vente de tableaux par Pécrus. (M^{rs} Tual et M. Détrumont).

Salle 6. — Vente judiciaire de faïences et objets divers.

Salle 8. — Vente de la collection Lenglard. (M^{rs} Charles Pillet et M. George).

Salle 9. — Exposition de tableaux par M. Lépine.

Rue des Bons-Enfants, 28 7 h. 1/2 : Bibliothèque de M. Ernest de Rozière.

VENTES PROCHAINES

Collection Lenglard.

Il y a plus de cent ans que la collection Lenglard a été formée; depuis, elle est toujours restée, de père en fils, dans la même famille. Peu de tableaux, on en conviendrait, se présentent dans de pareilles conditions, offrant ainsi un témoignage irrécusable de leur ancienneté, et aussi une garantie à peu près certaine de leur bonne conservation; car moins nombreuses sont les mains dans lesquelles elles passent plus il y a de chances pour que les peintures arrivent jusqu'à nous dans leur état primitif.

C'est vers 1756, étant encore tout jeune, que M. Charles-Joseph-Marie Lenglard van Nuffe, acheta son premier tableau. Amateur éclairé, il cultivait la peinture avec talent, et les deux panneaux signés de lui qui figurent dans la vente en fourniraient au besoin la preuve. L'un, un *Marché* où sont représentés de nombreux personnages et des détails multipliés à l'infini, est exécuté avec le plus grand soin, d'après Philippe Wouwerman; l'autre, un *Pâturage* où, le long d'une rivière, une villageoise et un homme assis

gardent des vaches et des moutons, tandis que plus loin des bergers font boire leur troupeau, ne manque ni de charme ni de vérité.

Echevin et magistrat de la ville de Lille en 1786, M. Lenglard était devenu le protecteur dévoué de l'Académie de peinture; en même temps, il s'était lié avec beaucoup d'artistes ses contemporains et entretenait avec quelques négociants des Pays-Bas des relations suivies qui lui permirent de se procurer à des conditions avantageuses un certain nombre d'œuvres de choix qui complétèrent sa collection.

Cette collection passa en 1816 à son fils, Charles Lenglard, qui, lui-même, en légua plus tard l'usufruit à sa veuve; et c'est par suite du décès de cette dernière qu'elle est aujourd'hui livrée aux enchères.

Ce qui précède explique pourquoi la collection Lenglard est presque entièrement composée de tableaux des écoles flamande et hollandaise, et comment on y trouve, à côté de toiles très remarquables, une véritable merveille, œuvre d'un maître dont les peintures ont toujours été d'une insigne rareté.

Il est mort si jeune cet inimitable Paul Potter, qui peignait du matin jusqu'au soir, et qui, le soir, dessinait ou gravait presque jusqu'au matin, que, malgré une existence exclusivement consacrée au travail, il a, en somme, peu laissé. Aussi, la postérité qui salue en lui un des princes de l'art, et qui, rien qu'à son nom, éprouve cette sympathique tendresse, mêlée d'admiration et de regrets, qu'elle montre pour tous les génies disparus avant l'heure, recherche-t-elle avidement les moindres de ses créations. Il est vrai qu'à quatorze ans Paul Potter était déjà un dessinateur habile; et qu'il avait vingt-un ans à peine quand il a peint et signé *Le coup de vent* de la collection Lenglard.

En contemplant ce petit panneau d'une exécution merveilleusement précieuse et savante d'où se dégage ce charme inexprimable qui vient d'une interprétation poétique et sincère de la nature, on se demande à quel degré de perfection ne serait pas parvenu l'artiste à qui on le doit si'il avait vécu âge d'homme!

Cependant, cette vie si courte ne fut pas, paraît-il, exempte de certains soucis qui trop souvent sont mortels à l'homme et à l'artiste!

On sait que Paul Potter avait épousé par inclination et un peu contre la volonté du père de sa fiancée qui ne voyait en lui qu'un méchant peintre d'animaux, la fille d'un architecte de La Haye. « Cette belle — dit un vieil auteur à qui nous empruntons ce souvenir — avait beaucoup de penchant pour la galanterie. A peine fut-elle mariée que chaque jour elle augmentait le nombre de ses adorateurs »

Paul Potter absorbé par ses occupations fut longtemps sans s'apercevoir de ce qui se passait. Un jour cependant que le doute lui devint absolument impossible, il résolut de se venger.

« A l'exemple de Vulcain — reprend notre vieil auteur — il s'avisait d'entourer les deux coupables d'un réseau qui servait à chasser les mouches de son cheval; et, après les avoir liés avec de fortes cordes qui se trouvaient sous sa main, il se montra beaucoup plus sage que le mari de Vénus : il les fit voir dans l'état le moins équivoque non à une foule de spectateurs qui ne pouvaient que se moquer du pauvre mari, mais aux nombreux amants de sa non-chaste moitié. Les galants furieux de l'infidélité de la Belle se retirèrent pour toujours. La dame très confuse et repentante de sa faute, mena par la suite une conduite plus régulière, et Potter fut même assez indulgent pour lui pardonner. »

Mais revenons au *Coup de vent* de la collection qui nous occupe.

Une cabane couverte en chaume, entourée d'une palissade et d'arbrisseaux, un ciel sombre, chargé de nuages orageux qu'un rayon de soleil pénètre et frappe en un seul point; de grands arbres chétifs et mélancoliques, agités par le vent; puis, un vieux pâtre rêveur veillant sur un troupeau de pores rassemblés auprès d'une auge ou couchés dans l'herbe, le long d'un chemin : tel est, dit très justement le catalogue, le simple motif avec lequel le génie de Paul Potter a su créer un incomparable chef-d'œuvre. Dans ce paysage, empreint d'un profond sentiment de tristesse, le peintre a

apporté toute sa science du dessin, toute la fermeté et la finesse de son pinceau. C'est — pour exprimer d'un mot l'enthousiasme de certains connaisseurs — un morceau digne d'une place d'honneur dans les plus riches galeries.

Redisons encore une fois, que les vrais Paul Potter sont extrêmement rares, et que, depuis ceux de la vente Van-Brienen vendus l'un, 44,100 francs; l'autre, 35,100 francs; et celui de la collection Pommersfelden, qui fut acquis 29,000 francs; c'est le seul de cette importance et de ce mérite qui ait passé sous les yeux du public.

Puisque l'occasion s'en présente et que nous n'aurons sans doute pas de longtemps à revenir sur ce peintre rappelons, en finissant, une anecdote relative à l'un de ses tableaux les plus admirés.

« Une dame de la première considération — c'est encore notre vieil auteur qui parle — la princesse Emélie de Nassau, douairière et comtesse de Solms, lui commanda un tableau pour le dessus d'une cheminée d'un des plus beaux appartements de son palais. Potter fit cet ouvrage avec tout le soin dont il était capable; mais comme ce tableau représentait un paysage des plus riants au milieu duquel on aperçoit une *Vache qui pisse*, certain seigneur crut qu'il n'était pas séant qu'un tel objet fût chaque jour devant les yeux d'une princesse. Le sentiment du critique fut suivi et Potter remporta son tableau que ce contre-temps rendit très célèbre. Les curieux se le disputèrent à prix d'argent; et il a passé successivement dans les plus beaux cabinets des Flandres, toujours augmentant de valeur, portée enfin jusqu'à une somme prodigieuse. Il est fort connu sous le nom de *la petite vache qui pisse*. »

Ce tableau est maintenant au Musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg, après avoir successivement passé des mains d'un échevin d'Amsterdam dans la galerie de Hesse-Cassel, et dans le cabinet de la Malmaison, où il fut estimé 250,000 francs en 1814!

Le *Coup de vent* de la collection Lenglard peint un an avant le fameux *Tauureau* de la Haye, deux ans avant la *Vache qui se mire*, autre merveille, aussi à la Haye, et trois ans avant la *Vache* de Saint-Petersbourg semble donc avoir inauguré la série de chefs-d'œuvre, trop peu nombreux hélas, de ce génie précoce qu'on a si justement nommé le Raphaël des animaux.

Parmi les autres tableaux qui figurent dans la vente, on trouve comme méritant d'être plus particulièrement cités :

L'Intérieur d'une ville de Hollande délicieuse peinture, admirable de vérité et d'exécution due à la collaboration de J. Vander Heyden, et Adrien Van-den-Velde; *Le Passage du gué* par Karel du Jardin, un des peintres de la lumière éblouissante, au dessin toujours correct et spirituel. Les figures frappées d'un rayon de soleil se détachent vivement dans un paysage enveloppé d'une ombre transparente; *Les Pêcheurs*, signés Ludolf Backuysen, œuvre capitale d'une coloration brillante, pleine de finesse, où, comme dans presque dans tous ses meilleurs tableaux, Backuysen s'est représenté lui-même dessinant à quelques pas de son carrosse tout couvert de dorures; *Mer calme* par Willem Van-den-Velde; *Villageois à une fenêtre*, spirituel tableau de genre par Adrien Brauwer; *Fruits et orfèvrerie*, par J. de Heem; *Achille à la cour de Lycomède* par Th. Van Delen, morceau d'architecture supérieurement traité, avec personnages d'un peintre inconnu; un beau portrait équestre par Van Dyck; *La toilette de Diane*, par Poelmans, des œuvres de Griffier, de Heem, Lairesse, Lenain, Karl de Moor, Staveren, Van-den-Werff, Van-Thulden, Pierre Wouwerman, etc., etc.

La vente confiée aux soins de MM. Charles Pillet et George aura lieu jeudi 6 février, après deux jours d'exposition.

PIERRE DUBOIS.

P. S. — Nous parlerons en détail dans les numéros qui vont suivre des collections Sauccède, Hermann, Laperlier, L. de L. C. de Laisieux et de celle de M. M... K... dont les ventes doivent avoir lieu dans le courant du mois de février et dans les premiers jours de mars.

P. D...

INFORMATIONS

Nous rappelons à MM. les artistes que la 27^e exposition organisée par la *Société des Amis des arts de Bordeaux* ouvrira le 1^{er} mars prochain. Les ouvrages devront être remis du 1^{er} au 10 février, au siège de la Société, à Bordeaux, rue Vital-Carles, 25.

Nous donnons plus loin le programme de cette exposition.

C'est le 3 février que doit avoir lieu l'ouverture de l'exposition artistique de Pau.

La Société qui a organisé cette exposition se propose de consacrer intégralement le montant des souscriptions et ses ressources de toute nature à l'acquisition d'un certain nombre d'œuvres d'art choisies parmi celles qui auront été admises. De son côté, la ville de Pau inscrit chaque année à son budget une somme de 8,000 francs, destinée à l'acquisition, pour son musée, des tableaux ayant figuré dans l'exposition dont il s'agit.

Le sujet du prix triennal Troyon, que l'Académie des beaux-arts décernera en 1879, est le suivant : « Un groupe de vieux chênes au bord de l'eau, et au pied desquels un père garde ses chèvres. Fin de l'été. »

Les tableaux doivent être adressés au secrétariat de l'Institut avant le 15 septembre prochain, à quatre heures.

Le musée des antiques vient de faire l'acquisition d'une dizaine de statuettes en terre cuite provenant de Tanagra (Béotie) et qui sont ajoutées à la collection de terres cuites de même provenance que possédait déjà le Louvre. Ces nouvelles statuettes représentent des amours ailés, du plus grand charme et de la plus exquise délicatesse; elles portent encore sur certaines parties la trace de couleurs bleues et roses dont elles étaient couvertes autrefois.

La salle dite des Sept Cheminées, où sont exposés les tableaux de David, Gros, etc., qui était fermée depuis plusieurs semaines pour l'établissement du service d'eau en cas d'incendie, vient d'être rendue au public.

Le jury de sculpture, à l'Ecole des beaux-arts, a jugé vendredi dernier les deux concours suivants :

Concours de composition — Esquisses modelées. — Sujet : *Hercule venge la mort de Polydore*. Médailles : MM. Michel, élève de M. Jouffroy; Merlin, élève de MM. Jouffroy et Roubaud; Carles, élève de M. Jouffroy; et Henneux, élève de M. Dumont.

Concours de médailles. — 1^{re} médaille : M. Pépin, élève de M. Cavalier.

La Ville de Paris doit organiser cette année une exposition artistique à l'Ecole des Beaux-Arts.

Cette exposition comprendra toutes les commandes d'œuvres faites depuis 1877 : tableaux, statues, dessins, gravures en taille douce, vitraux, etc.

Désormais, la ville de Paris organisera tous les ans une exposition de ce genre où le public, admis gratuitement, pourra juger les commandes faites et exécutées pendant l'année précédente.

On verra aussi ce que peut produire le concours, car il est admis en principe que toutes les œuvres faites pour le compte de la Ville de Paris seront exécutées à la suite de concours.

MM. les artistes sont prévenus qu'une exposition internationale d'œuvres d'art doit avoir lieu à Munich en 1879.

L'ouverture de cette exposition a été fixée au 20 juillet, afin de permettre aux artistes d'envoyer celles de leurs œuvres qui doivent figurer au prochain Salon.

Des notices imprimées seront déposées au Palais des Champs-Élysées (bureau de M. l'inspecteur des beaux-arts chef du service des expositions).

Voici les récompenses décernées par le jury à l'Ecole des beaux-arts à la suite du concours de dessin et d'ornement commun aux architectes, peintres et sculpteurs :

Architecture. — Médailles : MM. Devienne, Bouvier, élèves de M. Coquart; Quateson, élève de M. Pascal. — Mentions honorables : MM. Pronier, Lacombe, Gorredé, Ginestre.

Peinture. — Médailles : M. M. Boiton, élève de M. Lucas Meunier; Florimond Rochegrosse, élève de M. Lefebvre; Dangey, élève de M. Millet; Claude, élève de M. Galland. — Mentions honorables : M. W. Gotorbe, Durand et Alleaume.

Sculpture. — Médailles : M. Varlet et Rozet, élèves de M. Cavalier. — Mentions honorables : MM. Capellero, Georgesco, Pechin.

Le prix fondé par M. Muller-Soehnée, à l'Ecole des beaux-arts, dans la section d'architecture, a été décerné à M. Gonver, élève de M. Guadet.

Le comité pour l'érection d'une statue à Rabalais sur une des places publiques de Chinon, s'est réuni il y a quelques jours chez M. Wilson, député d'Indre-et-Loire.

Le comité a pris connaissance d'une lettre de remerciements qui lui a été adressée par le conseil municipal de Chinon. Il a arrêté les termes d'un appel aux souscripteurs, qui sera envoyé à l'adhésion de tous ses membres.

Enfin il a voté des remerciements à M. Jouaust, qui s'est mis à sa disposition pour éditer la notice biographique sur Rabalais,

rédigée par M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob).

Toutes les personnes qui posséderaient des portraits ou autres documents relatifs à Rabalais, sont priées de les signaler à M. Viollet-le-Duc, 68, rue Condorcet, à Paris. Les autres communications devront être adressées à M. Dreyfus, secrétaire du comité, 17, rue de l'Université.

Nous apprenons au dernier moment que la majorité du Conseil municipal de Paris a repoussé les conclusions du rapport de M. Viollet le Duc tendant à permettre d'ériger sur une place publique de Paris, aux frais du fondateur, la statue équestre de Charlemagne qu'on a pu voir à l'Exposition universelle. Pourquoi? parce que Charlemagne est un dompteur de peuples!!!

Jamais la population parisienne, dont on aurait voulu paraître-il ménager les susceptibilités dans cette affaire, n'a renié cette grande tradition historique qui est notre force et qui fait partie de notre gloire.

Cette population dit ce propos la *République française* ne s'inquiète pas des interprétations diverses auxquelles a donné lieu le rôle historique de Charlemagne. Elle ne sait qu'une chose : c'est que le grand empereur carolingien a le premier constitué la France dans son unité nationale, qu'il a lutté sans trêve ni repos contre tous les ennemis du pays qu'il avait fait grand, et qu'il n'eût dans sa longue vie que deux soucis : la force militaire de la France, la création d'écoles. On comprendrait une résistance si l'on avait proposé d'acquiescer la statue. La production des statues équestres est exceptionnellement coûteuse; elle serait chère à encourager. Mais ce n'est pas de cela qu'il était question. Il s'agit d'un monument qui a coûté dix années de travail à un artiste mort aujourd'hui, qui est le morceau le plus considérable qu'il ait produit de nos jours l'art du fondeur et qui, pour être jugé, ne peut se passer du plein air. Or le condamne à la réclusion pour consoler l'ombre de Witikind : c'est une idée qui ne paraît pas bien parisienne.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Le ministre des beaux-arts vient d'offrir au musée de Montpellier plusieurs ouvrages importants, qui figuraient aux dernières expositions des beaux-arts :

La *Colère des Phariséens*, tableau de M. Ronot (Salon de 1877 et Exposition de 1878). — La *Récolte des amandes*, tableau de M. Baudouin (Salon de 1878). — *Jacques-Cœur*, statue (plâtre) de Prault (Salon de 1878). — La *Vierge aux lys*, statue marbre (médaille d'honneur du Salon de 1878), de M. Delaplanche. — *Galatée*, statue marbre, de M. Aubé (Salon de 1878). — Le *Paradis perdu*, groupe marbre, de M. Dieudonné (Salon de 1878).

Sir Cunliff Owen, secrétaire de la commission anglaise à l'Exposition universelle, vient de faire don au Musée des arts décoratifs du petit temple indien en bois sculpté, qui figurait au Champ-de-Mars dans la galerie des présents faits au prince de Galles.

Cette pièce remarquable a été placée au pavillon de Flore, dans la grande cage de l'escalier. Elle est une des curiosités de l'exposition d'art contemporain qui obtient en ce moment tant de succès.

On sait que sir Cunliff Owen, directeur du *South Kensington Museum*, est un des vice-présidents de notre Musée des arts décoratifs.

La Belgique a fait don au gouvernement français de la belle façade qui a tant été admirée dans la rue des Nations, au Champ-de-Mars.

Personne n'ignore que cette façade, bâtie par l'architecte Paulet, avec des spécimens de tous les plus beaux matériaux qui se trouvent en Belgique, constitue un ensemble d'un prix très élevé et un monument d'un style extrêmement chatié.

Le conseil municipal de Sèvres a voté, à l'unanimité, la motion suivante :

Le conseil municipal, à l'unanimité, invite M. le maire à se faire l'interprète de ses félicitations et de sa reconnaissance auprès des savants, artistes et industriels de Sèvres, qui ont concouru à l'Exposition universelle, et dont les travaux ont jeté sur la nation un éclat dont une partie rejaillit sur la ville.

L'inauguration de la statue de Berryer par M. Chapu a eu lieu, lundi, 20 janvier, au Palais de Justice, dans la salle des Pas-Perdus. Le monument se dresse à l'extrémité nord, en face celui de Malherbes. Berryer est debout dans l'attitude sévère qui lui était familière à la tribune, la main posée sur la poitrine, la tête légèrement inclinée, le regard levé vers le ciel. De chaque côté du piédestal sont deux figures allégoriques, représentant l'une, la *Fidélité*, l'autre l'*Eloquence*. M. Chapu a répandu sur ces deux figures la grâce et la poésie dont il a le secret. La *Fidélité* est surtout remarquable par la fermeté de ses traits, l'expression de résolution qui anime son austère visage et la vigoureuse ténacité avec laquelle elle tient un blason emblème de sa foi.

Mme la maréchale de Mac-Mahon vient d'offrir à M. le général commandant l'école de Saint-Cyr, pour qu'il soit placé dans la salle d'armes de l'école, un superbe buste de M. le maréchal Pélessier, mort le 22 mai 1864.

Cette œuvre remarquable est due au ciseau de M. Crauk.

Le piédestal destiné à recevoir la statue en bronze du général Vaquette de Gribeauval, qui fut le véritable fondateur de notre musée d'artillerie, vient d'être placé dans la cour des Canons, aux Invalides. Les frais de cette statue de bronze sont faits par les ministères de la guerre et de l'instruction publique. L'inauguration de ce monument aura lieu le 15 février.

Il est question d'élever, sur les dessins de M. Lefuel, un monument surmonté d'un buste en marbre, à François Bazin, compositeur de musique, membre de l'Institut.

La souscription ouverte pour élever, à Châlons, un monument à Joseph-Nicéphore Niépce, inventeur de la photographie, a déjà produit 12,479 fr. 85 c.

On exécute en ce moment des travaux intérieurs à l'Ecole des Beaux-Arts, dans le but de décorer la cour du Mûrier.

Sur les murs seront appliquées des peintures et des fresques, et entre les colonnes seront placés des bustes et des statues. Grâce à cette ornementation, la cour du Mûrier prendra l'aspect des cours et corridors des écoles d'art italiennes.

En outre, on va décorer le pourtour de cette cour de monuments commémoratifs mettant sous les yeux des élèves et des artistes les traits et les œuvres des anciens professeurs, donateurs ou bienfaiteurs de l'Ecole. Le premier sera celui de Rougevin, jeune architecte mort l'année dernière et qui a fondé un prix de dessin.

Ce monument fera pendant à celui d'Henri Regnault.

La statue en marbre de Monteverde, *Jenner*, qui figurait à l'Exposition universelle, vient d'être achetée au prix de 80,000 livres par Mme la duchesse de Galliera, qui se propose de l'offrir à l'hôpital de Gènes.

Le portrait de Victor Hugo, par M. Bonnat, est à peu près terminé; du moins, il n'y aura plus de séances de pose chez l'artiste.

Le grand poète est vu de face, dans l'attitude qui lui est la plus familière. Ce portrait sera un des morceaux remarquables du Salon de 1879.

Victor Hugo est allé poser plusieurs fois chez M. Bonnat, à peu près autant de fois que M. Thiers, dont M. Bonnat fit un si beau portrait, il y a quelques années. Il ne faudrait pas en conclure que l'auteur de la *Légende des siècles* se rend volontiers dans les ateliers. Ainsi, lorsque le sculpteur Schoenewerk exécuta son buste, c'est en vain qu'il pria Victor Hugo de lui accorder une séance de pose à l'atelier.

— Venez dîner chez moi, répondit le poète : *Vous ne prendrez.*

C'est ce qui fut fait, et le buste n'en fut pas moins d'une exécution irréprochable.

M. Mercié est en train de faire pour le Salon prochain le buste de M. Gambetta. M. Aimé Millet travaille à un médaillon du même personnage, et Prault, quelques jours avant sa mort, mettait la dernière main à un médaillon également de M. Gambetta.

On annonce le mariage de M. Henry Guérard, peintre et graveur, et de Mlle Eva Gonzalès, artiste peintre.

A PROPOS DU RÈGLEMENT

On trouvera plus loin l'un des deux règlements publiés vers la fin de décembre par l'administration des Beaux-Arts sur le Salon annuel et les Expositions triennales dont l'organisation vient d'être décidée par le gouvernement.

Comment ces deux expositions pourront-elles coïncider sans se nuire? N'est-il pas à craindre que le Salon annuel ne soit un peu égaré par le voisinage de l'exposition triennale? Il est vrai que si l'on s'arrêtait court à toutes les objections possibles, on ne ferait jamais rien. Toutes les choses humaines ont leurs inconvénients et leurs avantages. Sous réserve des améliorations dont la pratique démontrera la nécessité, nous acceptons avec empressement la co-existence des expositions triennales et du Salon annuel.

Au fond, la pensée de M. le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, ne serait-elle pas de désintéresser peu à peu le gouvernement du Salon annuel pour laisser plus ou moins complètement celui-ci à l'initiative particulière des artistes, et, dans un temps donné, de reporter, d'une façon à peu près exclusive, tous les soins de l'administration, tous les moyens d'action dont elle dispose sur les expositions triennales? N'aurait-il pas cherché à concilier ainsi le double courant d'idées qui existe

depuis longtemps déjà dans le monde où cette sorte de questions s'agit : d'une part, rendre l'Etat entièrement étranger aux intérêts journaliers des artistes, en abandonnant ces derniers à leurs propres efforts, comme il le fait du reste pour les membres de toute autre corporation; d'autre part, ne faire intervenir l'Etat à titre de protecteur des beaux-arts, que de loin en loin, dans des circonstances exceptionnelles, et en vue surtout d'encourager, de conserver ce qu'on est convenu d'appeler le grand art, la peinture sérieuse, etc.

Nous sommes portés à croire que tel est le but final que l'on s'est proposé, et certain passage du rapport qui précède les règlements dont il s'agit le donne assez clairement à entendre.

Pourvu que la transition soit ménagée, qu'on ne passe pas trop brusquement de l'état de choses actuel à un état de choses inconnu et par trop différent, nous ne voyons pas pourquoi le gouvernement ne tenterait pas une expérience qui, si elle réussit, allégera ses obligations et ses responsabilités, sans enlever aux artistes aucun des encouragements qu'il leur doit.

Dans le discours qu'il a prononcé le 11 juillet dernier, lors de la distribution des récompenses aux exposants du Salon de 1878, M. le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts disait :

« Chaque année, le nombre des artistes s'accroît et la production des œuvres d'art devient plus abondante.

Il nous a semblé que chaque jour aussi l'opinion se prononçait d'avantage pour que le droit d'être le jury et le droit d'exposer fussent étendus à un plus grand nombre d'artistes ayant fait leurs preuves.

En déferant à ce désir, en continuant d'ouvrir largement les expositions, l'Etat ne peut se désintéresser de l'un des moyens les plus efficaces qui lui soient donnés d'exercer son action sur les arts.

Des expositions plus restreintes et presque de choix, pourraient, en outre, avoir lieu tous les cinq ans. Elles permettraient de mieux constater les progrès accomplis et seraient un puissant encouragement.

Mais il ne s'agit d'exposer ici qu'une vue générale sur laquelle le conseil supérieur des beaux-arts a donné un avis conforme; nous ne doutons pas qu'il ne continue à apporter à l'administration son concours quand elle lui demandera d'introduire des modifications au règlement qui vous régit. »

On pouvait déjà pressentir par ces paroles ce que serait le règlement du Salon de 1879 et voir poindre l'idée des expositions triennales ou récapitulatives, comme les a caractérisées un document officiel.

Le nouveau règlement a, sur celui qui l'a précédé, l'avantage d'un certain libéralisme.

Ainsi, seront reçus sans examen les ouvrages des artistes membres de l'Institut, décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres, ayant obtenu soit une médaille aux précédentes expositions, soit le prix du Salon, soit le grand prix de Rome, soit une mention honorable.

En 1878, étaient exempts d'examen seulement les ouvrages des artistes hors concours et de ceux qui avaient obtenu une troisième médaille suivie d'une deuxième.

Donc, aujourd'hui, l'obtention d'une seule médaille suffit, de même qu'une simple mention honorable, ce qui n'est que justice. On aurait pu aller plus loin et admettre ceux qui, déjà, l'avaient été trois ou quatre fois de suite, car ceux-là ont évidemment fait leurs preuves. Mais ne nous montrons pas trop exigeants : chaque amélioration, espérons-le, viendra à son heure.

Pour ce qui est de l'élection du jury, il y a également progrès.

Tandis que l'année dernière étaient électeurs seulement tous les artistes exposants ou non, remplissant l'une des conditions suivantes : membres de l'Institut, ou décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres, ou ayant obtenu soit une médaille, soit le prix du Salon aux précédentes expositions, soit le grand prix de Rome ;

Cette année, sont électeurs tous les artistes exposants ou remplissant l'une des conditions suivantes : membres de l'Institut, ou décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres, ayant obtenu soit une médaille, soit le prix du Salon aux précédentes expositions, soit le grand prix de Rome, soit une mention honorable, ou ayant été déjà admis trois fois à l'exposition.

D'aucuns voudraient qu'on fût allé plus loin qu'on eût accordé le droit d'élection à tout artiste ayant exposé une seule fois, car cette seule fois suffit, selon eux, à prouver qu'on appartient réellement à la grande famille de l'art; qu'on y a des intérêts à débattre, et, le mode d'élection du jury étant admis, qu'on a comme tout autre, plus que tout autre peut-être, le droit de choisir ses juges.

Mais un premier tableau, même admis, prouve-t-il une vocation d'artiste arrêtée et persistante? N'arrive-t-il pas parfois que, dans ce premier tableau, par-dessus le tra-

vail de l'élève, on retrouve ça et là la touche du maître qui a donné à l'œuvre son caractère définitif, un je ne sais quoi d'inattendu qu'elle n'avait pas tout d'abord, et qui n'a peut-être pas laissé que de peser d'un poids quelconque dans la balance du jury? Tandis qu'après un troisième tableau, c'est-à-dire après quatre ou cinq ans d'études pour le moins, la vocation est définitive, le talent est en quelque sorte déjà consacré, on appartient assez réellement à la grande famille de l'art pour avoir le droit d'y choisir ses juges et aussi, ne l'oublions pas, ceux des autres.

Quoi qu'il en soit, nous applaudissons aux réformes d'aujourd'hui, en attendant avec patience les réformes de demain. Nous avons assez de confiance dans l'administration actuelle pour lui savoir gré des efforts qu'elle a faits et des mesures qu'elle a prises, afin de rompre en partie avec les restrictions du passé. Certains de ses actes et plusieurs documents qu'elle a publiés au courant de 1878 prouvent de sa part une assez vive sollicitude en faveur des artistes et un souci assez sérieux de la gloire de notre école moderne française, pour que, tenant compte des difficultés qu'elle peut rencontrer autour d'elle, nous n'exigions pas qu'elle accomplisse d'un seul coup tous les progrès désirables.

L'organisation des beaux-arts, de même que d'autres choses en France, traverse en ce moment une période de transition, qui jette nécessairement bien des doutes, bien des hésitations sur les résolutions à prendre. Sur ces matières, les opinions sont encore indécises chez la plupart des esprits qui se sont le plus familiarisés avec elles. Un ministre qui agirait avec une autorité trop hâtive et moins réfléchie ne courrait-il pas le risque d'aller à l'encontre du sentiment du public?

AUG. DALLIGNY.

ACTES OFFICIELS

Par décret du 15 janvier, sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier : M. Paul de Saint-Victor, inspecteur des beaux-arts, critique d'art ; M. Doré (Gustave), peintre.

Au grade de chevalier : M. Chatrousse, sculpteur ; M. Bruyère, architecte ; M. Lafenestre, chef de bureau à la direction des beaux-arts ; M. Lamoureux, chef d'orchestre de l'Académie nationale de musique ; M. Pessard (Emile), compositeur de musique ; M. Philippe Burty, critique d'art.

M. Maxime Lalanne vient d'être nommé officier d'Académie pour le mérite de son enseignement et de ses livres didactiques sur la gravure à l'eau-forte et sur le fusain.

RAPPORT

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Monsieur le Président,

Le conseil supérieur des beaux-arts chargé de préparer, chaque année, le règlement de l'exposition des artistes vivants, avait été, d'une part et depuis longtemps, frappé, comme l'est déjà l'opinion publique, par l'avertissement que semble nous donner, au point de vue du développement du goût, l'affluence de plus en plus grande, dans nos Salons annuels, d'œuvres trop nombreuses pour contribuer toutes à l'enseignement général. D'autre part, le conseil, composé d'artistes militants, d'administrateurs, d'amateurs éclairés, dans la vive sympathie qu'il porte à tous les efforts de l'art moderne, ne pouvait et ne voulait pas méconnaître la nécessité qui s'impose de donner au plus grand nombre de jeunes artistes les moyens de faire librement appel au jugement public.

Le conseil supérieur, dans sa dernière session, a de nouveau, sur ma proposition, examiné cette difficile question. Il a cru en trouver la solution dans l'organisation de deux séries d'expositions : 1^{re} les expositions annuelles ou Salons ; 2^e les expositions triennales ou récapitulatives. Les unes seraient pour ainsi dire les expositions des artistes, et les autres les expositions de l'art. Dans les premières, dont l'accès pourrait être, dès aujourd'hui, rendu facile à tous les talents par un jury librement et entièrement élu, et dont l'administration pourrait même graduellement être remise par l'Etat aux intéressés, on assisterait, chaque année, à la libre expansion de l'art national dans l'innombrable variété de ses productions les plus récentes. Dans les secondes, pour lesquelles les opérations d'admission seraient confiées à un jury composé d'éléments déterminés, on trouverait, à des époques périodiques, une réunion choisie d'ouvrages ayant déjà, pour la plupart, subi l'épreuve du jugement public, et dont l'ensemble donnerait, en même temps que le niveau le plus élevé de la production contemporaine, l'état du mouvement et du progrès accomplis pendant un certain nombre d'années.

Le conseil supérieur des beaux-arts ne s'est point dissimulé, et je ne me dissimule pas non plus, monsieur le Président, que dans cet ordre de choses l'expérience peut suggérer pour les détails des améliorations progressives qu'il sera du devoir de l'administration d'introduire graduellement et sans secousse dans les services dont elle a la responsabilité. Le décret que j'ai l'honneur de présenter à votre signature et les règlements qui en découlent n'ont donc pour but que de